

EDITORIAL

NOVEMBRE 2011

Depuis une vingtaine d'années, Bellevue est en pleine mutation. La population a doublé, voire triplé. Des entreprises se sont installées. On est loin du petit village des années 70. Ces changements ont certes amené des nuisances (augmentation du trafic routier, perte d'espaces naturels). Mais de nombreux points positifs doivent également être mis en avant: maintien de services importants (Poste, banque, commerces de proximité, développement du centre du village, amélioration de la desserte en transports publics, création de places de jeux et d'une plage).

notre commune
se trouve en première
ligne dans
les projets de
développement
du canton

Aujourd'hui, le plan directeur cantonal 2030 est en consultation auprès des autorités publiques. Ce plan dessine les grandes options urbanistiques de la région (Genève-Vaud-France voisine) jusqu'à 2030. Or, il apparaît que notre commune se trouve en première ligne dans les projets de développement du canton*. Les intérêts en jeu (développement de la zone franco-valdo-genevoise ; traversée du lac ; développement de la zone «Prail-

Samedi 15 octobre, BdA a invité la population à une visite guidée sur les 7 sites qui seront les plus impactés par le plan directeur cantonal 2030. →

le-Acacias-Vernets») sont colossaux et ne laissent que peu de marge de manœuvre à la commune. Il apparaît donc évident que Bellevue n'a pas fini de payer sont dû au développement économique du sacro-saint «arc-lémanique».

Bellevue ne sera donc plus jamais un petit village paisible à côté du lac. Est-ce une fatalité ou une opportunité? Il est difficile de répondre aujourd'hui à cette question. Toutefois, l'importance des enjeux rend suicidaire le refus pur et simple de ces projets. En effet, le canton a tout loisir de les imposer. BdA a donc choisi d'accompagner le changement plutôt que de s'y opposer frontalement. Il s'agit plutôt de négocier des compensations vis-à-vis des nouvelles nuisances qui seront implantées sur notre commune, plutôt que de courir le risque de se voir imposer des projets tous faits.

L'avenir nous dira si la stratégie de BdA a été la bonne, mais les élus actuels de BdA font le même pari que leurs prédécesseurs: un développement harmonieux de la commune ne peut se faire qu'en acceptant de nouvelles

n° **63**

SPÉCIAL PLAN DIRECTEUR CANTONAL

nuisances, inévitables. En contrepartie, une amélioration de la qualité de la vie sous d'autres aspects doit être négociée.

Les élus de BdA martèlent ce point de vue depuis plusieurs années au Conseil municipal. Nos magistrats ne communiquent que peu d'informations à ce sujet. Ce manque de transparence est-il voulu ou reflète-t-il une mauvaise maîtrise des dossiers? Inquiets, face à ces interrogations, nous veillerons une fois de plus à préserver l'avenir de Bellevue.

Les élus de BdA:

Yvette Clivaz-Beetschen
Anne-Catherine Hurny
Dominique Anklin
Fabrice Malacrida
Raphaël Petite
Gérald Rüegegger

**Pour les personnes qui veulent avoir plus d'informations sur les conséquences du plan directeur cantonal 2030 à Bellevue, BdA a fait un résumé sous...*



LE PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030

Ses conséquences pour Bellevue en bref !

Cet instrument de planification du territoire qui contient 38 mesures, dont une trentaine concerne potentiellement notre commune, est décliné en quatre volets - urbanisation, mobilité, espace rural, approvisionnement et gestion des déchets - dont vous découvrirez l'essentiel dans ce dossier.



1 | Secteur centre du village - halte CFF de Genthod-Bellevue

Le centre de Bellevue devient un pôle de développement secondaire. Il accueillera des équipements publics tels que la crèche intercommunale et le complexe parascolaire ainsi que des immeubles d'habitation (Tuilière). La route de Lausanne ainsi que le parking et la place à côté de la Mairie seront réaménagés à moyen terme.

2 | Secteur Vengeron - gare CFF des Tuileries

La traversée du lac par une autoroute, via un pont ou un tunnel, est prévue sur le site du Vengeron qui accueillera une base de loisirs et une zone de délasserment. La parcelle du Champ du Château, bordée par les routes des Romelles et de Lausanne, deviendra une zone d'activités sur laquelle seront construits des bâtiments administratifs, des hôtels et peut-être des logements. Environ 2'000 personnes travailleront sur ce site qui se situe à proximité du futur P+R des Tuileries d'une capacité de 1'000 places qui sera accessible par l'autoroute.

3 | Secteur Colovrex - Poterie

Un projet stratégique de développement transfrontalier (PSD 05), baptisé « Genève-Voltaire », est prévu dans cette région agricole qui pourrait devenir un centre logistique. Un nouveau gazoduc pourrait également voir le jour à proximité de la maison de la Radio. Une piste cyclable est envisagée le long de la route de Colovrex et une voie verte reliera Genève au pays de Gex via Chambésy.

4 | Secteur Chanâts - Planet-Tuileries

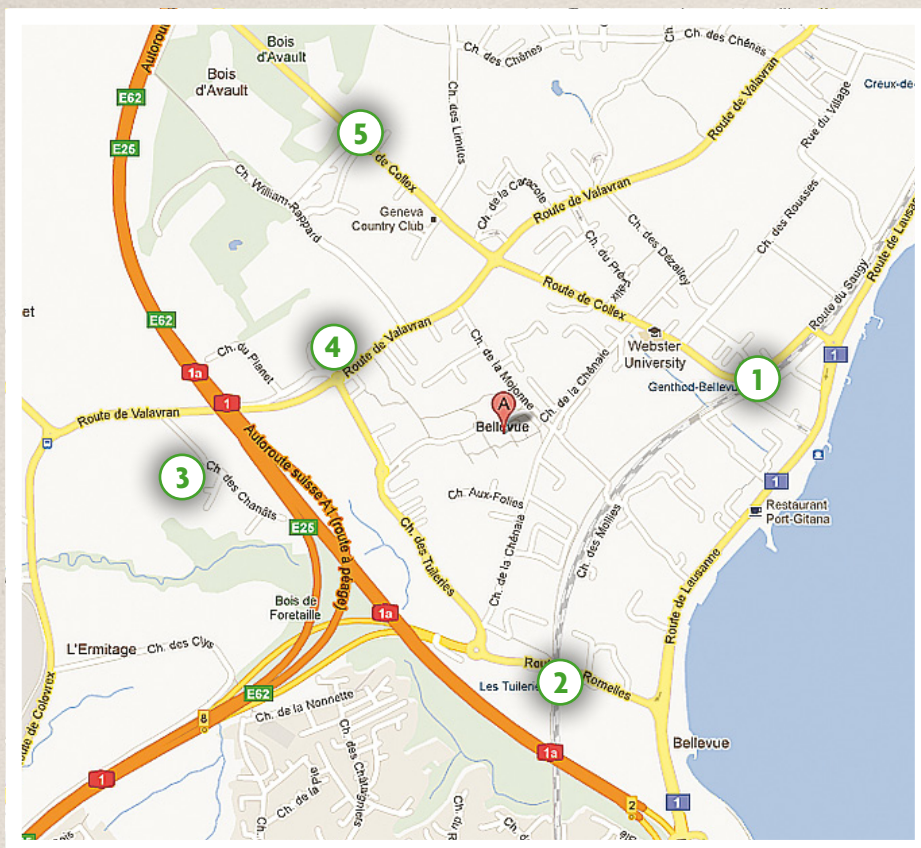
Des deux côtés de l'autoroute seront construits des bâtiments destinés à des activités industrielles et artisanales. Un PDZIA concernant ces 3 secteurs vient d'être préavisé favorablement par le Conseil municipal, sous réserve d'une série de conditions visant à limiter ses impacts. Paradoxalement, la renaturation du cours d'eau « Marquet-Gobé-Vengeron » est également prévue dans cette zone qui devrait s'urbaniser! Consolation: le parc de la Roselière et le verger à hautes tiges qui s'y trouve seront préservés !

5 | Secteur route de Collex - chemin des Limites

Bonne nouvelle: le « Bois d'Avault » sera conservé et classé réserve naturelle alors que le « Nant des Limites » devrait être renaturé sur une partie de son parcours située le long de la route de Collex! Toutefois, une zone de développement d'activités est prévue dans cette région champêtre!

Liaisons routières et ferroviaires

En plus de la traversée du lac, une jonction autoroutière est prévue entre Bellevue et Sauverny à un endroit qui reste à définir. Par ailleurs, la 3ème voie CFF sera élargie pour les convois de marchandises suite à la construction des deux échangeurs prévus à Coppet et à Chambésy. Quant à l'offre TPG et la desserte de la commune par les bateaux de la CGN, on ne peut qu'espérer qu'elles soient développées car rien n'est explicitement mentionné à ce sujet pour notre commune!



- 1 | SECTEUR CENTRE DU VILLAGE
Halte CFF de Genthod-Bellevue

- 2 | SECTEUR VENGERON
Gare CFF des Tuileries

- 3 | SECTEUR COLOVREX
Poterie

- 4 | SECTEUR CHANÂTS
Planet - Tuileries

- 5 | SECTEUR ROUTE DE COLLEX
Chemin des Limites

Vous pouvez voir la carte avec les 5 secteurs via le lien suivant:

<http://map.search.ch/d/meyntg1yz>

BdA préconise de réviser le plan directeur communal, qui date de l'an 2000, en tenant compte, de manière critique, des options prises dans le plan directeur cantonal 2030! Nos propositions - basées sur un développement plus qualitatif que quantitatif visent à:

- **FAVORISER** la parité entre nouveaux logements et nouveaux emplois
- **PRIVILÉGIER** une mixité d'activités économiques à faibles nuisances
- **ENCOURAGER** la diversité sociale et prévoir des logements d'utilité publique (LUP)
- **DISPOSER** d'équipements publics (école, crèche, parascolaire, etc.) adaptés à l'évolution démographique et aux nouveaux besoins de la population
- **DÉVELOPPER** la mobilité douce (pistes cyclables et chemins piétonniers) ainsi que les zones 20 et 30 km/h afin de limiter le trafic pendulaire motorisé dans les secteurs d'habitation

- **RENFORCER** l'offre de transports collectifs (CFF + TPG + CGN)
- **PRÉSERVER** l'environnement, les espaces verts, les corridors biologiques et la biodiversité ainsi que la qualité du paysage et les parcelles agricoles
- **DENSIFIER** de manière mesurée la zone villas pour préserver des terrains non bâtis
- **SOUTENIR** l'accessibilité aux rives du lac et la renaturation des cours d'eau

**Les élus de BdA
au Conseil municipal**

LES BALADES DE BELLEVUE D'AVENIR
Disponibles sur
www.bda-bellevue.ch/les-balades-de-bda

Liens pour en savoir plus :

Brochure grand public (pdf)

① http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/projet_plan_directeur_cantonal_genave_2030-686-4369-10508.html

② http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/enquete_publicque_mai_juin_2011_synthese_observations_octobre_2011-686-4992-12307.html

③ http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/projet_agglomeration-877.html

④ http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/pd-com_bellevue-691-4622.html

⑤ www.bda-bellevue.ch/downloads/depeche57.pdf

Le PDZIA «Chânats-Planet-Tuileries» n'est pas accessible en ligne pendant la procédure de consultation communale!



2030

semble être une date lointaine et l'on pourrait illusoirement se conforter dans l'idée qu'il y a de quoi voir venir.

Néanmoins, des projets d'envergure tels que traversée du lac, développement de zones industrielles, implantation de centres de services publics (p.ex. hôtels, restaurants) et densification de l'immobilier nécessitent de longues périodes de planification et de réalisation. Si l'on fait le calcul, la phase décisionnaire, c'est maintenant!

La vision du plan directeur ne se limite pas au canton, mais intègre aussi les pôles majeurs constitués par les villes frontalières. Bellevue figure comme pôle secondaire et il s'agit plus que jamais d'être présents et consistants lors des débats relatifs à son développement.

Le Conseil municipal est votre représentant auprès des institutions cantonales et préavise les projets, qu'il peut assortir de propositions. BdA s'engage à être proactif dans ses démarches et à préserver la qualité de vie de la commune par le biais:

Conservation d'une dimension villageoise, tant par sa vie sociale, la densité des habitations et la valorisation des espaces naturels

Promotion de la mobilité douce par l'optimisation des services de transports publics et de voies dites «vertes»

Aménagement des voies limitant au maximum les perturbations d'un fort trafic pendulaire

Modération de l'industrialisation et la favorisation d'implantation d'entreprises du secteur tertiaire

LA DÉPÊCHE

de dernière minute

- BdA s'est abstenu de voter le budget jugeant disproportionnée l'augmentation de plus de 9% des charges administratives dans le contexte actuel.
- Le Conseil municipal a accepté une Motion lancée par BdA visant à organiser une séance publique afin que les habitants puissent être informés et exprimer leur point de vue sur l'aménagement du centre du village, particulièrement autour des nouvelles constructions.

le tout, évidemment, dans une optique de développement durable!

